

BILLET WEEK-END

Pour le voyageur occasionnel

Réduction : Tarif 50 %

1^{ère} classe 2^{ème} classe trajet aller-retour

OÙ L'UTILISER ?

Pour un trajet* aller-retour le week-end ou jour férié/jour de pont entre 2 gares* ou points d'arrêt* belges.

POUR QUI ?

Pour tout public.

OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets, via le site internet sncb.be, via l'App SNCB, dans le train (au Tarif à Bord*) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter votre billet maximum 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORT ?

- Papier, PDF, Mobile Ticket avec code-barres 2D sur smartphone/tablette, e-ID (sauf au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem), Carte à puce électronique émise dans le train*.
- Les Billets Week-end achetés sur le site internet sncb.be ou via l'App SNCB sont émis sous la forme de 2 billets simples* si le voyage aller et le voyage retour ne sont pas effectués le même jour. Le premier billet concerne le voyage aller et le second le voyage retour.

COMMENT L'UTILISER ?

- Votre billet est valable pour un voyage aller-retour pour le trajet*, dans la classe de voyage et à la date mentionnés sur celui-ci.
- Vous effectuez le voyage aller avant le voyage retour.
- Vous pouvez effectuer le voyage aller le vendredi à partir de 19h00, le samedi ou le dimanche. Le voyage retour peut être effectué le vendredi après 19h00, le samedi ou le dimanche. Le billet est également valable les jours fériés et certains jours de pont (voir calendrier ci-dessous).
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.
- Vous pouvez arriver à votre destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*.
- Si votre gare* de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, vous pouvez circuler librement toute la journée à l'intérieur de la ou des Zone(s)*, sans en sortir.
- Si la gare de destination de votre billet aller-retour est une gare du littoral, vous pouvez effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Ces gares sont : De Panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge- Strand/Dorp.
- Vous ne pouvez pas vous éloigner de votre gare* de départ pour y repasser ensuite ou dépasser votre gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport supplémentaire qui couvre le(s) trajet(s) aller-retour.

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 01.01.2019



- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Dois-je payer un supplément » ci-dessous), votre billet est pourvu d'un code-barres qui ouvre les portiques à l'aéroport. Chaque voyageur présentera son billet au lecteur.

CALENDRIER BILLET WEEK-END 2019

2019

janvier							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
1		1	2	3	4	5	6
2	7	8	9	10	11	12	13
3	14	15	16	17	18	19	20
4	21	22	23	24	25	26	27
5	28	29	30	31			

février							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
5					1	2	3
6	4	5	6	7	8	9	10
7	11	12	13	14	15	16	17
8	18	19	20	21	22	23	24
9	25	26	27	28			

mars							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

avril							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

mai							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

juin							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

juillet							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

août							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

septembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

octobre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

novembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

décembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31					

 = valable à partir de 19h
 = valable sans restriction horaire

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 01.01.2019



A QUEL PRIX ?

- Vous payez votre billet au Tarif 50%* pour l'itinéraire le plus court en kilomètres entre votre gare* de départ et de destination et en fonction de votre classe de voyage.
La réduction de 50% s'applique uniquement sur la partie du Tarif Standard excédant la redevance fixe (voir les « Tarifs »). Toutefois, il existe toujours un prix minimum par trajet simple pour chaque classe de voyage, qui correspond au prix de la distance minimale tarifée (voir point suivant).
- La distance minimale tarifée* est de 3 km ; la distance maximale tarifée* est limitée à 150 km par trajet simple.
- Si vous achetez votre billet dans le train, le prix de celui-ci sera majoré du « Supplément Tarif à Bord »*.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre billet complètement inutilisé est remboursé intégralement au guichet :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Votre billet n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquis sur internet, via l'App SNCB, sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert;
 - en cas de vol ou de perte.
- En cas d'absence de voiture de 1e classe ou de voiture déclassée, votre billet de 1e classe (ou billet de surclassement*) complètement ou partiellement utilisé en 2e classe est remboursable, à savoir la différence de prix entre les 2 classes du billet au Tarif 50%* pour le trajet réellement effectué. Demandez une attestation à l'accompagnateur de train et présentez-vous au guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession d'un Billet Week-end valable en 2^{ème} classe.
- Vous achetez (à l'automate, au guichet, online sur sncb.be ou dans le train au Tarif à Bord*) un billet supplémentaire « Surclassement »* pour le voyage aller et/ou le voyage retour. Le prix est calculé en effectuant la différence entre les prix des 2 classes au Tarif 50%* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^{ère} classe.
Le prix de ce surclassement* est égal ou supérieur au prix minimum du billet de 1^{ère} classe au Tarif 50%*.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, le supplément de la Redevance Diabolo* est intégré au prix de votre billet. Le supplément est compté automatiquement 2 fois : 1 fois pour le voyage aller et 1 fois pour le voyage retour.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* de correspondance*, le supplément de la Redevance Diabolo* n'est pas dû.



- Si Brussels Airport –Zaventem est une gare* sur votre itinéraire le plus court en kilomètres et que vous y effectuez une interruption* de voyage, acquittez-vous également d'un Billet « Redevance Diabolo »*.
- Si vous utilisez votre Billet Week-end dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procurez-vous un supplément séparé. Pour plus d'infos sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON BILLET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**
Oui. Vous pouvez interrompre* votre voyage dans n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination. Dans ce cas, votre voyage « aller » sera totalement terminé avant l'interruption de nuit* du jour où vous avez commencé votre voyage. Il en sera de même pour votre voyage « retour ».
- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**
Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous l'achetez à bord du train, il est majoré du « Supplément Tarif à Bord »*.
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**
Oui. Vous pouvez utiliser un autre titre de transport avant ou après votre billet.
Si un autre titre de transport est utilisé avant ou après un 1er titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Vous présentez toujours vos deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

